

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de la séance du 24 avril 2024 à 20h30 à la salle du Conseil municipal
Version décisionnelle

Présidence	Mme L.-R. Pry
Présent·e·s	Mmes G. Bernardo, C. Di Stasi, C. Rion Santoru, F. Vermeulen MM. V. Ackermann, C. Brülhart, F. Droz, E. Fillet, F. Fogal, V. Läderach, T. Hunziker, D. Nicole, J. Rodriguez, E. Schmelzer, M. Zimmermann, M. Zwahlen
Excusé·e·s	
Assistent :	M. G. Marti, Maire M. J. Grand, Adjoint M. N. Nussbaum, Adjoint, M. P. Arter, Secrétaire général

Ordre du jour

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance 28 février 2024
- 2) Communications du Bureau
- 3) Communications du Maire
- 4) Communications des Présidentes et des Présidents de Commissions
- 5) Décisions de l'ACG - Droit d'opposition des Conseils municipaux selon art. 60C LAC
- 6) Plantation d'arbres sur le territoire communal dans le cadre du plan biodiversité –
Vote d'une délibération
- 7) Plan des investissements – Vote d'une résolution
- 8) Présentation des comptes 2023
- 9) Motion de Madame Fabienne Vermeulen, « Pour une mise à disposition de
protections périodiques dans les toilettes des bâtiments communaux »
- 10) Propositions individuelles et questions

Mme PRY, ci-après « Mme LA PRÉSIDENTE », ouvre la séance à 20h32 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes, notamment au public.

1. Approbation du procès-verbal de la séance 28 février 2024

➤ Par 15 voix pour et 1 abstention, le procès-verbal de la séance du 28 février 2024 est approuvé, avec remerciements à son autrice.

2. Communications du Bureau

Repas du Conseil municipal

Mme LA PRÉSIDENTE rappelle que la date du repas du Conseil municipal a été fixée au 23 mai.

Lecture du courrier de Mme Opériol

Mme LA PRÉSIDENTE procède à la lecture du courrier qui se trouve sur le CMNet.

Invitation au tournoi des élues et élus

Mme LA PRÉSIDENTE annonce qu'il est possible de s'inscrire pour le tournoi des élues et élus de football et pétanque auprès de M. ARTER.

3. Communications du Maire

Courrier de Madame Opériol

M. MARTI donne suite à la communication du courrier de Mme Opériol, concernant la circulation à la route de Presinge. Les questions de sécurité et vitesse des véhicules sont parmi les principales préoccupations sur la route de Presinge, comme il est rappelé à plusieurs reprises au représentant du Canton. La réponse officielle au courrier sera donnée par M. Widmer, Directeur de l'Office cantonal des transports dans la mesure où il s'agit d'une route cantonale.

Réaménagement de la rue de Graman

M. MARTI informe qu'à la suite de l'appel d'offres public, l'entreprise de génie civil a été sélectionnée. Tout était préparé pour un début des travaux le 29 avril. Cependant, ce calendrier vient d'être remis en question par une problématique administrative entre la Confédération et le Canton. Le calendrier des travaux est repoussé à fin mai, avec un phasage différent.

Marquage de zones sans fumées

M. MARTI indique que pour faire suite à la mise en œuvre de l'interdiction de fumer sur les lieux publics, un test de marquage au niveau des arrêts de bus « Pimplinge-Mairie » et à l'entrée du préau a été mené.

Ces marquages aux arrêts de bus pourront être reproduits avec une ligne plus fine. En effet, M. MARTI imaginait un marquage plus petit que l'actuel. De plus, la fin du marquage se prolongeant jusqu'à la boucherie sera modifiée car elle est peu compréhensible.

Entretien espace sous les arbres de la place communale

M. MARTI informe que lors de la commission ad-hoc place rose du 29 novembre 2023, il a été présenté un rapport sur l'état des arbres et les moyens de protéger leurs racines essentiellement dans la partie où sont installées les tables de pique-nique, fort appréciées en

période estivale. La première étape consistait à sortir les tables de pique-nique de cet espace et en limiter l'accès.

Dans un deuxième temps, un décompactage du sol a été réalisé pour augmenter sa perméabilité, puis des zones ont été déterminées avec installation de copeaux et de troncs d'arbres pour préparer la réinstallation future des tables. Cet espace sera principalement laissé en herbes hautes à l'exception de quelques chemins d'accès aux tables, qui seront tondues pour limiter le piétinement et le compactage du sol sur toute la surface et principalement à proximité des troncs. Les tables seront remises à l'ombre, d'ici fin mai et ce jusqu'à fin septembre. La permutation sera menée chaque année.

Législation à propos de l'écriture inclusive

M. MARTI informe que le Grand Conseil a adopté à une large majorité la loi 12843 sur l'égalité et la lutte contre les discriminations liées au sexe et au genre, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2023, et a tranché la question de la communication inclusive en formulant l'article 12. Cette loi s'appliquant à l'Etat, les communes doivent l'appliquer.

Nouveaux horaires de réception de la mairie

Au vu de l'augmentation des tâches administratives à effectuer, une discussion a été engagée pour adapter les heures d'ouverture de la mairie, soit réduire d'une demi-journée les horaires d'ouverture de la réception. Cela permet au personnel en charge de bénéficier de trois heures hebdomadaires à consacrer exclusivement à des tâches administratives, hors réception. Dès lors l'Exécutif a validé les nouveaux horaires, valables dès le 2 mai 2024. Ainsi ils ne changent pas, à l'exception de la fermeture les vendredis après-midi.

Nouveau règlement des associations communales

M. GRAND informe que ce règlement, du domaine de l'Exécutif, est passé en consultation à la commission cohésion sociale. Plusieurs remarques ont été prises en compte. L'Exécutif l'a retravaillé et l'a passé à la coordination des associations. Il n'y a eu aucune remarque. Le règlement est désormais abouti, signé et en validité.

Innergia

M. GRAND informe qu'Innergia a effectué une présentation en commission environnement, sur proposition de M. ZIMMERMANN, qui a enthousiasmé divers membres. L'Exécutif a demandé davantage d'informations et un calendrier de mise en œuvre pour la création de ce qui pourrait être un service industriel communal, qui pourrait produire une partie de l'électricité de chauffage consommée sur le territoire communal. La société Innergia peut, si la Commune s'engage dès aujourd'hui, présenter le projet de création de ce service industriel communal à votation du Conseil municipal en décembre 2024. L'Exécutif est intéressé, mais souhaiterait se déplacer sur une commune qui a déjà lancé un tel projet, comme Henniez. Le retour des conseillères et conseillers à ce sujet permettrait d'aller de l'avant en assurant Innergia d'un intérêt commun. En somme, l'Exécutif réfléchit à ce projet et est intéressé à davantage d'informations

Tournoi interscolaire de football

M. NUSSBAUM annonce qu'un tournoi interscolaire de football regroupe des classes de 8P des écoles de Puplinge, Cologny, Meinier et Jussy. Il devrait avoir lieu vendredi 26 avril, si le temps le permet, organisé à l'initiative de deux enseignants de Puplinge. Cela devrait réunir

une centaine de personnes. Si la météo ne le permet pas, il sera reporté à la semaine suivante.

4. Communications des Présidentes et Présidents de Commissions

- Ad hoc Campagne Bran

M. ZWAHLEN annonce que la commission qui devait se réunir la veille n'a pas eu lieu, car il n'y avait pas de point à présenter.

- Ad hoc Place rose

M. DROZ indique qu'aucune séance n'a eu lieu, mais la prochaine est fixée au 7 mai à 20h30.

- Aménagement – Mobilité – Travaux

Mme DI STASI informe que deux séances se sont tenues. Le 5 mars, l'avant-projet de l'agrandissement de l'école a été présenté par les mandataires, Burrus Nussbaumer architecte et le bureau Planair. Une maquette a été présentée. La présentation est disponible sur CMNet. Le phasage des travaux de la rue de Graman a également été présenté. La deuxième séance a eu lieu lundi 22 avril. La première partie était ouverte à l'ensemble du Conseil municipal. La présentation par le bureau Planair concernait les aspects techniques, selon plusieurs variantes. La commission souhaite des coûts détaillés selon les variantes avant de prendre une décision. Une séance dédiée à ce sujet aura lieu le 28 mai à 18h30, également ouverte à l'ensemble du Conseil. Il y a en sus eu une présentation du devis général révisé à deux classes. Ces documents seront disponibles du CMNet.

- Finances – Patrimoine – Économie locale

M. HUNZIKER annonce que la séance du 15 avril a porté sur la présentation des comptes. La commission se retrouve le 15 mai prochain.

- Environnement – Agriculture – Energie – Durabilité – Sécurité

M. ZWAHLEN informe que la commission s'est tenue le 25 mars, avec deux présentations.

M. ZWAHLEN ajoute que la commission a voté un préavis pour la délibération de ce soir. La prochaine séance a lieu le 28 mai à 20h30.

- Cohésion sociale – Solidarité – Culture – Sport

Mme VERMEULEN rapporte que la commission a discuté du plan égalité hommes-femmes, développé depuis le début de la législature. L'une des mesures décidées consistait à organiser une formation pour la prise de parole en public, initialement pensée pour les femmes mais elle a été élargie et offerte aux conseillers municipaux également. En lien avec ce plan et en vue des futures élections municipales, il a été décidé d'envoyer un tout ménage, pour organiser le 6 mai une rencontre avec les conseillères municipales des deux listes, ouvertes

aux femmes de la commune intéressées à être candidates ou simplement à poser des questions. Dans la même idée, la commission souhaitait organiser une rencontre non partisane, avec les deux listes, ouverte à toute la population dans le cadre de Puplinge-les-Bains. Il y avait aussi pour idée d'inviter un ou une représentante du SAFCO pour expliquer brièvement ce qu'est un conseil municipal, ses prérogatives, etc.

En outre, diverses informations ont été communiquées sur l'évolution quant à l'accueil parents-enfants. Le nouveau jardin d'enfant installé dans la salle de musique, fermé les mercredis après-midi et samedis, serait ouvert pour des moments de rencontres parents-enfants afin de favoriser la socialisation et inviter des intervenantes ou intervenants. Enfin, les TSHM et quelques jeunes proposent des chaises longues et jeux de société les jeudis sur la place rouge, du 4 avril au 13 juin de 17h à 19h. Le local jeune a aussi été discuté. Il y aura des possibilités avec les nouvelles salles qui s'ouvriront au IEPA et l'arcade 12. Ces éléments seront repris. La prochaine séance se tiendra le 21 mai.

- Solidarité internationale

M. FILLET déclare qu'il n'y a rien de nouveau. Selon le nombre de dossiers ou de demandes de soutien déposés, une séance sera probablement fixée début juin.

5. Décisions de l'ACG - Droit d'opposition des Conseils municipaux selon art. 60C LAC

Mme LA PRÉSIDENTE passe ce point, aucune décision n'est à communiquer.

6. Plantation d'arbres sur le territoire communal dans le cadre du plan biodiversité – Vote d'une délibération

Mme LA PRÉSIDENTE indique qu'à la suite des travaux menés par les bureaux Viridis et Communauté écologique, il est proposé de voter une délibération qui permettra la réalisation et le suivi de plantations d'arbres sur le territoire communal.

Mme LA PRÉSIDENTE lit la délibération ouvrant un crédit d'investissement de CHF 235'000.- au Maire pour la plantation d'arbres sur le territoire communal dans le cadre du plan biodiversité et passe au vote.

➤ **Par 14 voix pour et 2 abstentions, la délibération est approuvée.**

7. Plan des investissements – Vote d'une résolution

Mme LA PRÉSIDENTE informe qu'à la suite de la commission des finances, il est proposé de valider une feuille de route des investissements pour les années à venir.

M. HUNZIKER, Président de la commission des Finances – Patrimoine – Economie locale, rapporte qu'il s'agissait d'une commission élargie, avec pour idée d'établir un plan de route comprenant les investissements à prioriser à la commune pour les années à venir. Le but était de prioriser certains dossiers et d'en repousser d'autres afin de ne pas surcharger la mairie et

le secrétariat. Une feuille de route en a résulté, disponible sur le CMNet. La résolution a pour but d'accepter ce calendrier.

Mme LA PRÉSIDENTE lit la résolution relative à l'adoption du calendrier d'investissement 2024-2028.

➤ **A l'unanimité, soit 16 voix pour, la résolution est acceptée.**

8. Présentation des comptes 2023

Mme LA PRÉSIDENTE informe que les comptes de la Commune, ainsi que la Fondation de la Commune de Puplinge pour le logement, seront présentés. Le Conseil municipal aura ensuite jusqu'à la séance du 15 mai pour poser ses questions à l'Exécutif et l'administration.

Compte-rendu financier 2023

M. NUSSBAUM procède à la lecture du compte-rendu financier 2023 (annexe 1).

M. NUSSBAUM informe que le PowerPoint affiché sera à disposition des conseillères et conseillers. Il expose en synthèse ce qui a été lu, soit un budget 2023 qui était négatif, avec un résultat des comptes final de CHF 112.42 francs, soit un écart de presque CHF 260'000.-

D'autres graphiques se trouvent sur la présentation, afin que chacune et chacun puisse prendre connaissance et poser des questions pendant les trois semaines à suivre. Enfin, l'organe de révision a bien vérifié ces comptes.

Rapport annuel Fondation de la Commune de Puplinge pour le logement

M. MARTI, en sa qualité de président de la Fondation du logement de Puplinge, lit le rapport annuel 2023 (annexe 2). Il ajoute que les comptes ont été validés par le Conseil de fondation, sous réserve de l'obtention du rapport du réviseur. Le mot final appartient au Conseil municipal.

Mme LA PRÉSIDENTE rappelle que le Conseil de fondation et l'administration sont à disposition pour répondre aux questions d'ici le 15 mai.

9. Motion de Madame Fabienne Vermeulen, « Pour une mise à disposition de protections périodiques dans les toilettes des bâtiments communaux »

Mme VERMEULEN lit le projet de motion. Elle ajoute une information transmise après son dépôt, soit un message du DIP envoyé aux magistrats et magistrats communaux ainsi qu'aux mairies le 8 avril. Il fait mention d'une période test réalisée entre 2022 et 2023, de mise à disposition des distributeurs de protections périodiques dans des établissements du secondaire I et II. À la suite de cette période test, l'opération a été vue comme un réel succès, aussi dans les écoles primaires. Ce message du DIP transmet l'information aux communes de son accord à poursuivre ces expériences et donne des recommandations. Ces distributeurs doivent contenir des serviettes et non pas des tampons, il incombe aux communes

d'approvisionner en serviettes hygiéniques comme il est d'usage pour d'autres types de fourniture, et le service de santé de l'enfance et de la jeunesse se tient à disposition des communes intéressées pour mettre à disposition les résultats des analyses déjà réalisées sur les spécifications techniques recommandées. Cette information renforce le point de l'installation de ce type de dispositif dans les écoles.

Mme LA PRÉSIDENTE souhaiterait également que les toilettes de Puplinge-les-bains et de la Moutonnerie soient équipées. M. GRAND ajoute qu'une table à langer chez les hommes sera installée.

Mme LA PRÉSIDENTE passe au vote.

➤ **Par 15 voix pour et 1 refus, la motion est acceptée.**

10. Propositions individuelles et questions

Fauchage de lampées et orientation du panneau d'information

M. ZWAHLEN indique qu'il serait bien de faucher les lampées (plante avec des feuilles qui fleurissent) qui se situent sur le giratoire de la rue de Frémis. En outre, un panneau d'information a été installé pour les manifestations, mais il est mal orienté.

M. MARTI informe, concernant le panneau, que cela a été notifié et la personne en charge du dossier a été relancée.

Eau chaude dans les toilettes de l'école

Mme LA PRÉSIDENTE a appris que dans les toilettes des garçons du sous-sol de la gym et du parascolaire, il n'y a pas d'eau froide depuis des années.

M. MARTI est surpris car l'eau tiède a été supprimée de tous les robinets de l'école pour n'avoir que de l'eau froide. Cette remarque sera transmise au concierge.

Extinction des lampadaires

Mme LA PRÉSIDENTE s'interroge quant aux lampadaires. À l'entrée du village, sur le carrefour entre les routes de Jussy et de Puplinge, il fait tellement nuit que l'entrée du village n'est plus visible. L'extinction est un problème pour une intersection.

M. GRAND informe que ce point fait partie des arbitrages à faire. Il s'agit de l'un des passages de la trame noire. Dans la discussion en commission, l'avis était plutôt favorable pour continuer l'extinction mais il y a une pesée entre la biodiversité et la sécurité.

M. MARTI relève que s'il s'agit du carrefour et que la décision est cantonale. De plus, ce point ne devrait pas être éteint en raison de la présence du passage piéton. L'ampoule est peut-être en panne.

Fauchage du giratoire

M. ZWAHLEN, d'un point de vue paysagiste, demande pourquoi l'herbe sur les giratoires a

été fauchée. En effet, elle ne devrait pas l'être à cette période.

M. MARTI indique qu'il transmettra ce point.

La parole n'étant plus demandée et l'ordre du jour épuisé, Mme LA PRÉSIDENTE clôt la séance à 22h57.

La Présidente
L.- Raquel PRY

Le Vice-Président
Thomas HUNZIKER

Le Secrétaire
Patrick ARTER

Puplinge, le 24 avril 2024